

ACCÉLÉRATEUR ÉMERGENCE

6 mois

AMBITION

- Entrepreneur en devenir, sans siren, ayant la volonté de s'immatriculer à l'issue de leur parcours.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Entreprise non créée
- Envie d'un accompagnement
- Une priorité pour les porteurs de projet en QPV (quartier prioritaire de la ville)

PROGRAMME 60H

INDIVIDUEL 22 H

COLLECTIVE 26 H

MISE EN RELATION 12 H

ACCÉLÉRATEUR CRÉATION INDIVIDUELLE

12 mois

AMBITION

- Pérenniser l'activité sur le long terme
- Arriver à se dégager un salaire viable sur le long terme

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Entreprise déjà immatriculée
- Statut SAS, SARL, EURL, micro entrepreneur < 3 ans
- Une priorité pour les porteurs de projet en QPV (quartier prioritaire de la ville)

PROGRAMME 80H

INDIVIDUEL 32 H

COLLECTIVE 36 H

MISE EN RELATION 12 H

Opérateurs

Bailleurs de fonds